

Feurs, le 12 février 2024

Monsieur Boris DUCRAY
Principal du collège

aux

Parents d'élèves de CM2

Secrétariat de Direction

OBJET : Portes Ouvertes 2024 du collège « Le Palais » à Feurs

Affaire suivie par
Mme S. BESSON

Téléphone
04/77/26/15/33

Télécopie
04/77/27/07/14

Courriel
ce.0420012k@ac-lyon.fr

3 allée du château
BP 114
42110 FEURS

Madame, Monsieur,

Le personnel du collège sera très heureux de vous accueillir au collège « Le Palais » à Feurs avec votre enfant :

Le SAMEDI 16 MARS 2024 à 9 H 15 ou à 10 h 15 selon votre choix.

Nous avons organisé pour vous une visite des installations du futur collège de votre enfant. Vous pourrez ainsi découvrir entre autre les laboratoires de sciences, les salles de technologie, de musique et d'art plastiques, vous verrez également nos équipements informatiques, le Centre de Documentation et d'Information. Le personnel de santé proposera un accueil particulier aux parents dont les enfants présentent des besoins éducatifs particuliers

Par ailleurs, il vous sera remis un livret d'accueil dans lequel vous trouverez tous les renseignements utiles sur le fonctionnement de l'établissement.

Cette matinée sera donc l'occasion de faire connaissance, de répondre à vos questionnements et de vous montrer les moyens que nous mettons en œuvre pour travailler les progrès et la réussite scolaire des élèves. Elle s'inscrit dans la suite de l'action de présentation du collège au moyen de la projection du film documentaire « Immersion au collège Le Palais » qui a eu lieu au Ciné-Feurs le samedi 20 janvier 2024.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Principal, B. DUCRAY



**COUPON DE PARTICIPATION DES PARENTS AUX PORTES OUVERTES
DU COLLEGE LE PALAIS LE SAMEDI 16 MARS 2024**

Veillez remettre ce coupon de participation à l'entrée du collège, le samedi 16 mars 2024, pour l'exécution du plan Vigipirate.

Nom de l'école primaire :

NOM et Prénom du responsable de l'élève :

Signature :